



Charte de COS

COS est né de l'engagement citoyen de professionnels suite à l'arrivée massive de réfugié-e-s entre 2015 et 2016. Cette recrudescence a, à nouveau, posé la question de l'intégration sociale et professionnelle des migrants.

Notre association, COS s'engage pour le « code de vivre ensemble » à Genève.

Valeurs et principes

- 1) Le vivre ensemble doit se traduire par des relations de coexistence pacifique, de dialogue, de compréhension et de respect mutuels entre les migrants et la société d'accueil.
- 2) L'intégration n'est pas une assimilation, mais une double démarche qui incombe aussi bien à la société d'accueil qu'aux migrants. Le respect, le non-jugement et la non-discrimination (provenance, âge, confession, genre, origine) vis-à-vis des participant-e-s et des membres de l'équipe sont les principes phares guidant les actions de COS.
- 3) Les ambitions, les talents, le potentiel des participant-e-s sont au centre de la vision de COS.
- 4) COS s'engage dans une démarche de transculturalité. A partir des parcours migratoires et expériences de vie, nous tiendrons compte du vécu des usagers ainsi que de leur culture tout en veillant à formuler explicitement les codes et valeurs de la Suisse afin qu'un dialogue puisse en émerger.
- 5) Le respect des participant-es passe par la garantie de confidentialité.
- 6) Toutes les activités sont conçues pour permettre la valorisation des ressources propres et du groupe. L'aspect participatif est un guide.

Activités

- 1) COS propose un accompagnement holistique et s'adresse en particulier à la famille avec enfants en bas-âge.
- 2) Les activités sont organisées autour de trois pôles : parents-enfants, formation, accompagnement psycho-social.
- 3) Les trois pôles fonctionnent de manière systémique. Des réunions d'équipe, des entretiens croisés et menés par plusieurs pôles et une coordination générale assurent leur articulation et le suivi individuel des participant-e-s.
- 4) Le pôle parentalité s'articule autour d'activités pour la famille dans son entier, de soutien parental et d'activités type crèche.

5) Le pôle formation propose des cours de français, de mathématiques de base et de TIC dans une approche diversifiée favorisant les transferts et en lien avec le quotidien. Les cours se basent sur un bilan de compétence initial et des objectifs individuels tout en mettant en avant l'entraide et la participation du groupe. La visée de chaque formation est l'intégration sociale et professionnelle.

6) Le pôle social a pour rôle d'accompagner les participant-e-s dans leur démarches du quotidien, de faire le lien entre les différents membres du réseau et les participant-e-s et de servir de pont entre société d'accueil et d'origine.

7) Les activités de COS s'intègrent dans le réseau genevois. Le partenariat avec les institutions et associations actives dans le canton est primordial.

Equipe

1) L'équipe est composée de professionnels aux compétences sociales et/ ou transculturelles avérées qui considèrent que le migrant de par son vécu professionnel et affectif, son parcours migratoire, ne doit être perçu seulement comme partie prise, mais aussi partie prenante dans le processus d'intégration.

2) L'équipe est pluridisciplinaire. Elle s'engage à un dialogue interprofessionnel permettant d'enrichir les activités par la pluralité des points de vue.

3) L'équipe s'engage à intégrer les participant-e-s aux réflexions permettant un aménagement le plus adéquat possible des activités et de la vie du centre.

Participant-e-s

1) Les participant-e-s sont des personnes dont le parcours migratoire et la situation dans le pays d'origine fragilisent le processus d'intégration.

2) Les ressources propres de chaque participant-e-sont valorisées et renforcées.

3) Un contrat entre les participant-e-s et COS est co-signé permettant un engagement des deux parties où chacun-e est pensée comme acteur à part entière du processus d'intégration.